



**PRÉFET  
DE L'ESSONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# AVIS DE MISE EN CONSULTATION

DEMANDE D'ENREGISTREMENT POUR UNE INSTALLATION CLASSÉE  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT LOCALISÉE  
A EPINAY-SOUS-SÉNART

## **Société BENTA DEPANNAGE**

**Projet :** Exploitation d'une installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules terrestres hors d'usage (rubriques n°2712-1 de la nomenclature des ICPE) située 18 rue de Quincy à EPINAY-SOUS-SÉNART.

**Consultation du public du lundi 31 août mardi 29 septembre 2020 inclus**

(arrêté n°PREF/DCPPAT/BUPPE/141 du 30/07/2020)

Le dossier de demande d'enregistrement est consultable au service urbanisme de la mairie d'EPINAY-SOUS-SÉNART 8, rue Jean Jaurès :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- Mercredi : de 8h30 à 12h00

Les horaires sont susceptibles d'être adaptés pour tenir compte des mesures sanitaires liées au COVID 19.

En outre, le dossier de demande d'enregistrement pourra être consulté sur le site internet des services de l'Etat de l'Essonne (**[www.essonne.gouv.fr](http://www.essonne.gouv.fr)** – **Rubrique Publications/Enquêtes publiques/Installations classées pour la protection de l'environnement/Epina-y-sous-Sénart/Sté BENTA DEPANNAGE**).

### **Dépôt des observations du public pendant la période de consultation :**

- sur le registre déposé au service urbanisme de la mairie d'EPINAY-SOUS-SÉNART,

- par lettre envoyée avant la fin du délai de consultation à :

M. le Préfet de l'Essonne

DCPPAT/BUPPE/SGu

Bd de France - CS 10701 - 91010 ÉVRY-COUCOURONNES CEDEX

- par message électronique envoyé jusqu'au 29 septembre 2020 à :

[pref-icpe-enregistrement@essonne.gouv.fr](mailto:pref-icpe-enregistrement@essonne.gouv.fr)

### **Décision :**

La décision d'enregistrement, le cas échéant assortie de prescriptions particulières complétant ou renforçant les prescriptions générales applicables à l'installation, ou la décision de refus, est prononcée par arrêté du préfet, après avis des conseils municipaux intéressés.